

Enseignements primaire et secondaire

Travaux personnels encadrés

Classe de première des séries générales : liste des thèmes en vigueur pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019

NOR : MENE1721202N

note de service n° 2017-134 du 31-7-2017

MEN - DGESCO - MAF 1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'academie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

Références : note de service n° 2011-091 du 16-6-2011 publié au B.O. n° 26 du 30-6-2011

À compter de la rentrée 2017-2018, la liste des thèmes relative aux travaux personnels encadrés (TPE) en vigueur pour la classe de première des séries générales est la suivante :

	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Thèmes communs	Agir pour son avenir	Agir pour son avenir	Agir pour son avenir
	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible	L'aléatoire, l'insolite, le prévisible
	Individuel et collectif	Individuel et collectif	Individuel et collectif
Thèmes spécifiques	La mondialisation	Frontière(s)	Transports et transferts
	Les inégalités	Le jeu	Structures
	L'argent	Lumière, lumières	Matière et forme

Le nouveau thème commun Agir pour son avenir n'est pas seulement adossé aux programmes des séries générales, mais renvoie aussi au référentiel du parcours Avenir. Il doit s'appuyer sur une démarche d'ouverture et de rencontre avec le monde économique, professionnel, associatif ou institutionnel. Il contribue à la construction du parcours de chaque élève en termes de formation, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Cette liste est valable pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019. Des fiches d'accompagnement proposant des pistes de travail et des axes de recherche sur chacun des thèmes seront mises à la disposition des enseignants sur Eduscol : www.eduscol.education.fr

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
L'adjoint au directeur général de l'enseignement scolaire
Xavier Turion